

**MISSION CATHOLIQUE LATINO-AMERICAINE DE MONTRÉAL**  
**NOTRE-DAME-DE-GUADALUPE**  
*2020, rue de Bordeaux, Montréal, Québec*  
*H2K 3Y5, Canada*  
*(514) 525-4312*  
*misionguadalupe@videotron.ca*

**TIRAGE AU PROFIT DE LA RÉPARATION DU TOIT DE L'ÉGLISE MISSION CATHOLIQUE LATINO-AMÉRICAINNE DE MONTRÉAL NOTRE DAME DE GUADALUPE**

**Numéro de licence : RACJ – No 426380-2**

**RÈGLEMENT DU TIRAGE**

Le tirage, organisé par la Mission Catholique Latino-Américaine de Montréal Notre Dame de Guadalupe, vise à ramasser des fonds pour rembourser les coûts des travaux de réparation effectués au toit de l'église.

Le Tirage se déroule à compter du vendredi 23 février 2018 et se termine le samedi 9 juin 2018 à 15 h 59, au 1969, rue Ontario, Montréal, QC, H2K 3Y5.

Le TIRAGE FINAL aura lieu le 09 juin 2018 à 16 h, au 1969, rue Ontario, Montréal, QC, H2K 3Y5.

**1. ADMISSIBILITÉ**

Ce tirage s'adresse à tous les résidents du Québec qui ont l'âge de 18 ans et plus. Les administrateurs de la Mission Catholique Latino-Américaine de Montréal Notre Dame de Guadalupe («La Mission») ne sont pas admissibles au tirage.

**2. DESCRIPTION DU PRIX**

Chaque billet de tirage vous donne la chance de gagner l'un des trois prix suivants.

L'ordre du tirage sera conduit comme suit :

**2.1** Le premier billet sera tiré le 15 avril 2018 au 2020 rue de Bordeaux, Montréal à 15 h et donnera droit à un certificat cadeaux Bikini Village d'une valeur de \$100.

**2.2** Le deuxième billet sera tiré le 13 mai 2018 au 2020 rue de Bordeaux, Montréal à 15 h et donnera droit à un ensemble de 3 valises Swiss Gear d'une valeur de \$900.

**2.3** Le troisième billet sera tiré le 09 juin 2018 au 1969 rue Ontario Est, Montréal à 16 h et donnera droit à un certificat de voyage du \$ 3,000. Le certificat voyage sera applicable sur la destination au choix du gagnant.

Les gagnants du premier et deuxième prix tiré auront la chance de participer au grand tirage au sort du certificat de voyage du \$ 3,000.

Les prix ne sont pas monnayables. Les prix sont non négociables et les gagnants devront accepter son prix tel quel.

**MISSION CATHOLIQUE LATINO-AMERICAINE DE MONTRÉAL**  
**NOTRE-DAME-DE-GUADALUPE**  
*2020, rue de Bordeaux, Montréal, Québec*  
*H2K 3Y5, Canada*  
*(514) 525-4312*  
*misionguadalupe@videotron.ca*

### **3. COMMENT PARTICIPER?**

Les participants peuvent faire l'achat d'un billet de tirage de différentes façons :

**3.1.** Directement dans la «Mission»

**3.2.** Après d'une personne autorisée à la vente des billets.

### **4. NOMBRE DE BILLETS EN CIRCULATION ET COÛT DU BILLET**

Un nombre limité de 2500 billets seront émis pour ce tirage. Ils seront en vente au prix de \$ 10,00. Ils sont numérotés de 0001 à 2500.

Le nombre de participation au tirage n'est pas limité.

Les chances que le billet d'un participant soit tiré dépendent du nombre de billet vendus pendant la durée du tirage.

### **5. INSCRIPTION AU TIRAGE**

Procéder à l'achat d'un billet au coût de \$ 10,00 et remplir la partie détachable. La population peut participer au Tirage en remplissant le coupon détachable du billet acheté et en le retournant au 2020 rue de Bordeaux Montréal, Québec H2K 3Y5.

### **6. RÉCLAMATION DES PRIX**

La « Mission » contactera chaque gagnant dans les 10 jours ouvrables suivant la date des tirages. Chaque gagnant devra signer un document attestant de la prise de possession de son prix aux conditions contenues au présent règlement et dégageant la « Mission », ainsi que leurs administrateurs, de toute responsabilité à l'égard des pertes, des dommages, des réclamations, des demandes, des actions, des procédures, des responsabilités, des frais et coûts et des obligations de quelque nature et sorte que ce soit que la personne gagnante ou toute autre personne peut subir, encourir ou engager en relation avec le tirage ou le prix.

L'annonce de chaque gagnant sera également faite, sur le site web de la « Mission », à l'adresse suivante: <http://www.misionguadalupe.org> et sur la page Facebook.

Une annonce sera également diffusée dans le bulletin paroissial de la « Mission ».

Les prix seront remis par le représentant de la « Mission » uniquement à la personne détentrice du billet gagnant au 2020, rue de Bordeaux, Montréal, Québec, H2K 3Y5

La date et heure limite pour réclamer le prix est le vendredi, 29 juillet 2018 à 16 h.

**MISSION CATHOLIQUE LATINO-AMERICAINE DE MONTRÉAL  
NOTRE-DAME-DE-GUADALUPE**

*2020, rue de Bordeaux, Montréal, Québec  
H2K 3Y5, Canada  
(514) 525-4312  
misionguadalupe@videotron.ca*

## **7. GÉNÉRALITÉS**

**7.1** Le prix devra être accepté tels que décerné et ne pourra être échangé, substitué à un autre prix. La décision des organisateurs du tirage à cet effet est finale et sans appel. La personne gagnante dégage les organisateurs du tirage de toute responsabilité quant à tout dommage qui pourrait découler de l'acceptation et de l'utilisation du prix.

**7.2** Les organisateurs du tirage ne sont pas responsables:

- des billets de tirage perdus, volés, retardés, détruits ou illisibles, incomplets ou mal complétés.
- de la perte, du vol ou de la mauvaise utilisation d'un prix
- de tout dommage matériel, préjudice corporel ou malheur qui soit attribuable d'une façon quelconque à ce tirage ou ce prix.

**7.3** Exonération : Afin de pouvoir utiliser leur prix, les gagnants doivent remplir et signer un Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité (ci-après le « Formulaire de déclaration ») reconnaissant notamment l'absence de responsabilité de la « Mission », et leurs administrateurs pour quelque blessure, accident, perte ou malchance relié au Tirage ou aux Prix. Les participants dégagent et libèrent à jamais la « Mission », et leur administrateur, de toute action, responsabilité, cause d'action, demande de règlement ainsi que de tous coûts et paiements en dommages et intérêts, perte, blessures ou décès, résultant de leur participation au Tirage ou de leur acceptation ou de leur utilisation du Prix. La « Mission » n'offre aucune garantie en regard aux prix.

**7.4** En participant à ce tirage, toute personne gagnante autorise les organisateurs à diffuser leur nom sur le site web de la « Mission », page Facebook ainsi que dans son bulletin paroissial.

Les renseignements personnels, tels que les noms, adresses, numéros de téléphone sont recueillis aux fins de l'administration du présent tirage et/ou à toutes autres fins liées aux activités de la « Mission ». En fournissant ces renseignements, les participants consentent à leur utilisation aux fins indiquées.

**7.5** La participation à ce tirage comporte l'acceptation du présent règlement dont la « Mission » se charge de l'application. Toutes ses décisions sont définitives. Toutefois, un différend quant à l'organisation ou à la conduite du tirage peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution du prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

**7.6** Le règlement du tirage est offert en français et espagnole. Dans l'éventualité d'une disparité entre les versions française et espagnol du présent règlement, la version française a préséance.

**7.7** Le règlement du Tirage est disponible aux bureaux de la Mission Catholique latino-américaine de Montréal Notre Dame de Guadalupe et sur son site Web : [www.misionguadalupe.org](http://www.misionguadalupe.org)